

Cours - « L'affaire Dreyfus » [CA v1.5]

Notes : correspond au chap. du programme de même nom et au **Livre Nathan 1^{re} STMG p. 38-45**

- Excellent et riche article de Wikipedia sur l'[affaire Dreyfus](#) ; [Chronologie](#)

Sommaire

Introduction.....	1
1. Une affaire d'espionnage.....	1
1.1. Un officier juif alsacien.....	1
1.2. Un espion allemand.....	1
2. Une crise politique.....	2
2.1. Une affaire relancée, une crise de la République.....	2
2.2. Une opinion publique divisée, une difficile victoire de la vérité.....	3
Conclusion.....	3

Introduction

En 1894, un officier français juif, Alfred Dreyfus, est arrêté pour trahison.

Pourquoi l'affaire Dreyfus est-elle devenue un symbole des droits de l'Homme ?

Cette affaire d'espionnage va engendrer une grave crise politique.

1. Une affaire d'espionnage

1.1. Un officier juif alsacien

- **Une famille de patriotes** : Alfred Dreyfus (1859-1935) est d'une famille d'industriels du textile alsaciens qui, patriotes, ont choisi de quitter l'Alsace pour la France en 1872 à cause de l'annexion allemande (1871).
- **Un officier stagiaire à l'État-Major** : polytechnicien, capitaine-stagiaire (1893), Dreyfus va donc d'un service à l'autre.
- **Le contre-espionnage français « fait les poubelles »** : celles de l'ambassade d'Allemagne (grâce à la femme de ménage). On y découvre en septembre 1894 des **plans secrets militaires français**. La diversité des documents laisse penser que la « fuite » vient d'un stagiaire à l'État-Major de l'armée. On dresse une liste : quelques noms seulement dont celui de Dreyfus. Le fait d'être Alsacien (il parle allemand) et Juif va faire de lui le suspect principal. Les chefs de l'armée française sont antisémites [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 39 doc. 1 : « Pas de Juif ici »**] : ils ne considèrent pas les Juifs comme des « Français de France ».

1.2. Un espion allemand

- **Convocation au ministère et bordereau** : convoqué au ministère, on

lui dicte sans explications un texte. C'est celui d'un « Bordereau » écrit par l'espion au service de l'Allemagne. On compare les écritures, il y a une très vague ressemblance (les experts sont divisés) ; on l'arrête cependant (15 octobre 1894).

- **Jugé et dégradé** : malgré l'absence de preuves, il est jugé par un tribunal militaire. Un « dossier secret » (composé de pièces douteuses) transmis uniquement et illégalement à ses juges emporte la décision : condamné en décembre 1894, à l'unanimité, à une peine de perpétuité (la peine de mort pour crime politique est abolie depuis 1848), il est dégradé, lors d'une cérémonie solennelle et publique, dans la Cour des Invalides (école militaire) à Paris en janvier 1895 [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 39 doc. 2**] devant une foule furieuse qui crie notamment « À bas le traître, à bas le Juif ! ».
- **Un prisonnier sous très haute surveillance** : déporté sur l'île du Diable, un rocher désolé, près du bagne de Cayenne (Guyane). Unique prisonnier, il est sous haute surveillance [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 39 doc. 3**]. Sa santé se dégrade (45° C, mauvaise alimentation), il est privé de sa famille. L'opinion publique est satisfaite. Seule sa famille le sait innocent (son frère Mathieu Dreyfus organise sa défense).

2. Une crise politique

2.1. Une affaire relancée, une crise de la République

- **Un nouveau patron du contre-espionnage** : en mars 1896, le lieutenant-colonel [Georges Picquart](#), reçoit un document en provenance de l'Ambassade d'Allemagne (le « Petit-Bleu ») dont l'écriture est celle du fameux « Bordereau » de 1894 ! Il identifie l'espion, le commandant [Ferdinand Walsin Esterhazy](#). Picquart consulte, en août 1896, le dossier de l'affaire Dreyfus et découvre, stupéfait, qu'il est quasiment vide. Maintenant convaincu de l'innocence de Dreyfus, il mène une enquête mais l'armée le mute en Tunisie (novembre 1896). Mathieu Dreyfus accuse publiquement, en novembre 1897, [Esterhazy](#). L'armée fait alors comparaître celui-ci en [Conseil de guerre](#), où il est acquitté à l'unanimité le 11 janvier 1898.
- **La célèbre lettre « J'accuse » de l'écrivain Émile Zola (13 janvier 1898)** : publiée par le quotidien [L'Aurore](#) (dont [Georges Clemenceau](#) est éditorialiste) et adressée au président de la République ([Félix Faure](#)), réagissant à l'acquittement d'[Esterhazy](#), elle demande la révision du procès Dreyfus et accuse nommément les chefs de l'armée [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 40 doc. 1**]. C'est un scandale. Une partie de l'opinion publique commence à s'interroger.
- **Une condamnation pour diffamation** : Zola est jugé par la justice civile (février 1898), condamné par le jury populaire de Cour d'assises et s'enfuit en août 1898 à Londres pour échapper à la prison. Il continue à clamer l'innocence de Dreyfus jusqu'à son [étrange mort accidentelle en 1902](#).

2.2. Une opinion publique divisée, une difficile victoire de la vérité

- La France se divise en partisans de Dreyfus (**dreyfusards**) et opposants (antidreyfusards). Les milieux nationalistes, qui soutiennent l'armée par principe, et les antisémites s'agitent, y compris par des émeutes urbaines [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 40 doc. 3**]. Le 23 février 1899, **La ligue des patriotes** tente un coup d'État.
- Même les familles sont divisées [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 40 doc. 2, célèbre dessin de Caran d'Ache**]: être pour (ou contre) Dreyfus ne dépend pas, fondamentalement, des opinions politiques, de la religion, du niveau d'éducation ou de revenu. La presse, les intellectuels se mobilisent pour ou contre [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 41 doc. 1**]. La **Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen**, dreyfusarde, est fondée en février 1898 [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 41 doc. 3**].
- **Le suicide du colonel Hubert Henry** : interrogé par le ministre de la guerre en août 1898, Henry avoue la fabrication de faux documents (en novembre 1896 afin d'éviter une révision du procès). En prison militaire, il se suicide dans des circonstances étranges. Aidé par l'armée, le véritable coupable, le commandant **Esterhazy**, s'enfuit en Angleterre (il y meurt en 1923). L'opinion publique commence alors à douter de la culpabilité de Dreyfus.
- **Un nouveau jugement, une nouvelle condamnation** : sous la pression politique et par décision de la Cour de cassation, un deuxième procès de Dreyfus, rapatrié, a lieu (août 1899). Il est de nouveau condamné en septembre 1899, mais de justesse et avec des « circonstances atténuantes », à dix ans de prison par une armée qui ne veut pas reconnaître son erreur. **L'affaire est à son apogée en 1899**. L'**antimilitarisme** (rejet de l'armée) se développe [**Livre Nathan 1^{re} STMG p. 41 doc. 2**]. Devant une situation bloquée, **Émile Loubet**), président de la République use le 19 septembre 1899 de son droit de grâce (Dreyfus est toujours coupable mais il n'a pas à accomplir sa peine, il est libre). Fatigué, Dreyfus accepte, ce qui lui est reproché par certains de ses partisans qui veulent que la vérité soit définitivement établie et connue.
- **La réhabilitation** : le temps calme les passions. En juillet 1906, Dreyfus est officiellement reconnu innocent par la Cour de cassation. Réintégré (mais sans compensation) dans l'armée, il reçoit la légion d'honneur. Les chefs de l'armée, compromis, partent en retraite. En 1908, lors des cérémonies de transfert au **Panthéon** des cendres d'**Émile Zola**, Dreyfus est victime d'un attentat et blessé (le coupable est, étrangement, acquitté par la Cour d'assises).

Conclusion

L'affaire Dreyfus est devenue un symbole des droits de l'homme : erreur judiciaire et antisémitisme.